

Voici la raison pour laquelle je mentionne ces choses: A moins que nous, au Canada, ne prenions la résolution dès maintenant de sortir des ténèbres d'un monde où la démocratie est en train de s'éclipser; à moins que nous ne soyons résolus d'entreprendre le rétablissement de la démocratie saignée à blanc par les exigences et les pratiques du temps de guerre, alors, bien que nous ayons vaincu l'Allemagne nazie et Hitler, il est possible que les idées et le culte hitlériens finissent par sortir victorieux.

Je ne tiens pas à prolonger indûment la discussion, mais je croyais bon de faire connaître mon attitude ainsi que celle du parti créditiste en ce qui concerne le maintien des pouvoirs d'urgence. Nous sommes d'avis que le Gouvernement ne devrait pas solliciter des pouvoirs aussi étendus et aussi absolus que ceux qu'énoncent les articles 3 et 5 du bill, vu surtout que le Parlement siègera presque continuellement durant les sept ou huit prochains mois. Le Gouvernement pourrait préciser assez bien les pouvoirs ou les régies spécifiques nécessaires à l'état d'urgence actuel. Seuls ces pouvoirs devraient lui être délégués par le Parlement à l'heure actuelle. S'il se produit d'autres cas d'urgence, que l'on ne peut prévoir maintenant, le Parlement pourra s'en occuper. L'expérience du passé a démontré que la Chambre peut agir avec une promptitude raisonnable lorsque le danger menace soit de l'extérieur soit de l'intérieur. Je prie donc le Gouvernement de modifier le bill selon les propositions qui ont déjà été formulées. Lorsque le comité sera saisi du bill, nous serons prêts à proposer certains amendements. Je demande au Gouvernement de modifier le bill de façon à le rendre plus acceptable à ceux d'entre nous qui ne sont pas prêts à accorder les pouvoirs absolus visés par l'article 3. Le Gouvernement devrait également prendre immédiatement tous les moyens possibles d'ouvrir la digue à la production au Canada pour qu'il n'ait pas à demander encore une fois au Parlement d'étendre ces pouvoirs d'urgence lorsque la durée du présent bill aura expiré.

(Sur motion de M. Pouliot, la suite du débat est remise à une séance ultérieure.)

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

DEUXIÈME LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 24, intitulé: Loi constituant en corporation l'Institut des Bijoutiers canadiens.—M. Jackman.

[M. Low.]

Bill n° 25, intitulé: Loi constituant en corporation l'Association générale de secours mutuels du Dominion.—M. Ross (Souris).

Bill n° 26, intitulé: Loi constituant en corporation l'Ottawa Valley Trust Company.—M. McIlraith.

Bill n° 29, intitulé: Loi ayant pour objet de modifier la Loi concernant la Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company, la Nelson and Fort Sheppard Railway Company et la Great Northern Railway Company.—M. Read.

Bill n° 28, intitulé: Loi concernant la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec.—M. Lesage.

Bill n° 30, intitulé: Loi constituant en corporation l'Association de Transport Aérien International.—M. McIlraith.

Bill n° 31, intitulé: Loi constituant en corporation l'Institut Arctique de l'Amérique du nord.—M. Benidickson.

M. RALPH MAYBANK (Winnipeg-Sud-Centre): Je propose la 2e lecture des bills n° 34 à 90 inclusivement.

M. LESAGE: Sur division.

M. GAGNON: Sur division.

(La motion est adoptée et les bills sont lus pour la 2e fois.)

Bill n° 37, intitulé: Loi pour faire droit à Mildred Euretta MacKay Disher.—M. Emmerson.

Bill n° 38, intitulé: Loi pour faire droit à Mary Emerson Whittmore Schlemm.—M. MacLean.

Bill n° 39, intitulé: Loi pour faire droit à Andrew Lawrence Card.—M. Maybank.

Bill n° 40, intitulé: Loi pour faire droit à Annie Morrison Wisely Pitblado.—M. McGregor.

Bill n° 41, intitulé: Loi pour faire droit à Joe Eisen.—M. Maybank.

Bill n° 42, intitulé: Loi pour faire droit à Ellen Therese Cramer Watson.—M. Maybank.

Bill n° 43, intitulé: Loi pour faire droit à Rita Gendron Reid.—M. Brown.

Bill n° 44, intitulé: Loi pour faire droit à Evelyne Pearl Edwards Aird.—M. Emmerson.

Bill n° 45, intitulé: Loi pour faire droit à Helen Turner Luke.—M. Hazen.

Bill n° 46, intitulé: Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Allworth Pierce.—M. Emmerson.

Bill n° 47, intitulé: Loi pour faire droit à Armandine-Cécile LeBrun Lachance.—M. Emmerson.

Bill n° 48, intitulé: Loi pour faire droit à Grace Irene Paquet Hopkins.—M. MacLean.